

10 SYNTHÈSE DES RISQUES SANITAIRES

Le tableau 14 présente la synthèse des risques sanitaires pour les cibles considérées :

Tableau 14 : Synthèse des risques sanitaires

VOIES D'EXPOSITION	Adulte travaillant sur le site	Adulte travaillant sur le site
	QD	ERI
Inhalation d'air ambiant intérieur	1,68E-04	2,03E-13
SOMME DES RISQUES	1,68E-04	2,03E-13

Ces résultats révèlent donc :

- un QD inférieur à 1 pour les cibles retenues ;
- un ERI inférieur à 10^{-5} pour les cibles retenues.

Les résultats des calculs de risque, pour la voie d'exposition par inhalation de substances volatiles, indiquent des niveaux de risque cancérigène et non cancérigène inférieurs aux seuils de référence, pour les futurs usagers du site.

11 EVALUATION DES INCERTITUDES

Au vu des nombreuses hypothèses nécessairement effectuées dans le cadre de l'évaluation des risques, des imprécisions et incertitudes existent. Celles-ci doivent également faire l'objet d'une évaluation afin de pouvoir conclure.

11.1 INCERTITUDES LIEES AUX SCENARII D'EXPOSITION

Cette étude a été menée en considérant les informations en notre possession relatives à l'aménagement futur.

Dans un souci sécuritaire, nous avons considéré la présence d'adultes travailleurs et enfants travaillant au droit des zones les plus exposées aux contaminations mises en évidence sur le site. Les fréquences d'exposition retenues sont des hypothèses issues du document de l'INERIS « Méthode de calcul des valeurs de constat d'impact dans les sols – novembre 2001 » et sont des hypothèses volontairement sécuritaires (données statistiques moyennes).

↳ Impact sur les résultats de l'AES santé : majorant

11.2 INCERTITUDES LIEES A LA TOXICITE DES POLLUANTS

L'évaluation de la toxicité des substances a été réalisée à partir des valeurs toxicologiques de référence (VTR) disponibles dans les bases de données consultées (cf. : chapitre 3.8.1). Ces VTR sont données :

- pour une voie d'exposition (inhalation, ingestion, contact cutané) ;
- et pour une durée d'exposition (aigue, sub-chronique, chronique).